

2. Le modèle social européen

Le grand défi de notre génération c'est de trouver une réponse humaniste à la mondialisation. Nous considérons à cet égard que la **construction d'une Europe sociale** est vitale. A ce titre, **le développement d'un droit du travail cohérent en Europe doit permettre de définir de nouveaux équilibres entre la protection des salariés et la recherche de compétitivité**. On doit saluer la mise en place d'un salaire minimum pour tous les travailleurs de l'Union Européenne mais réaffirmer que cela n'est pas assez.

L'Union européenne a permis de nombreux progrès en matière de protection de la santé publique ou de la santé au travail, de financement des politiques d'insertion, de lutte contre les discriminations, de couverture sociale des non résidents, d'intégration des personnes handicapées. L'Union Européenne symbolise des droits nouveaux ou, à tout le moins, la mise en cohérence des normes nationales. L'Union Européenne avance aussi à travers la diffusion des meilleures pratiques les différents pays.

Mais il reste beaucoup à faire. Si la protection sociale reste organisée à l'échelle nationale, **l'Europe doit renforcer son action dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion**. Il en va de même face aux défis communs comme celui du vieillissement de la population, de la sécurité sanitaire, et de la lutte contre les maladies infectieuses, qui ne connaissent pas les frontières.

Le problème de l'immigration se pose plus que jamais depuis quelques années. **Il est de la responsabilité de l'Europe de faire valoir le modèle social démocratique qui illustre son identité en harmonisant les politiques d'immigration**. La question s'est posée avec les Roms bien que l'Europe ait consacré la décennie 2005-2015 à leur intégration. Un long chemin reste à parcourir, c'est à ces sujets que l'Union Européenne politique doit s'intéresser pour pouvoir prendre corps. **Nous devons proposer un droit d'asile européen afin de mieux harmoniser les efforts d'accueil et d'intégration des populations étrangères**.